

Fiche pratique pour la mise en oeuvre de votre plan d'actions cyber dans votre collectivité.

Description rapide de l'objectif visé :

Un schéma reprenant les éléments de sécurité informatique est disponible et mis à jour une fois par an.

Coût estimé :

0 €



Niveau de difficulté de l'action :

Simple



Ressources nécessaires :

Ordinateur, logiciel de dessin



Niveau d'accompagnement :

Fort



Temps estimé :

3 heures



Public visé pour l'action :

Responsable informatique
Personne en charge de l'informatique



Organisation conseillée pour la mise en œuvre dans votre collectivité :

1. Qui fait quoi ? Définir les rôles et responsabilités.

Qui a la responsabilité de réaliser ce schéma et sa mise à jour ?

Qui a la responsabilité de conserver ce schéma ?

Qui peut avoir accès à ce schéma ?

Qui s'assure du maintien à jour du schéma réseau ?

2. Pourquoi ?

Communiquer pour expliquer la démarche aux agents en charge de cet inventaire.

Par exemple, ce schéma améliore la maîtrise du système d'information : il permet de disposer d'une vision pragmatique commune et partagée du système d'information entre les personnes qui en ont la charge. Il peut illustrer le cloisonnement des réseaux, les liens logiques entre eux et les équipements informatiques.

3. Comment ?

Planifier du temps pour réaliser l'inventaire. Un logiciel de dessin est recommandé pour réaliser ce type de schéma. .
Le schéma est la représentation visuelle des équipements et outils recensés dans les fiches de niveau 1 et 2.

4. Combien ?

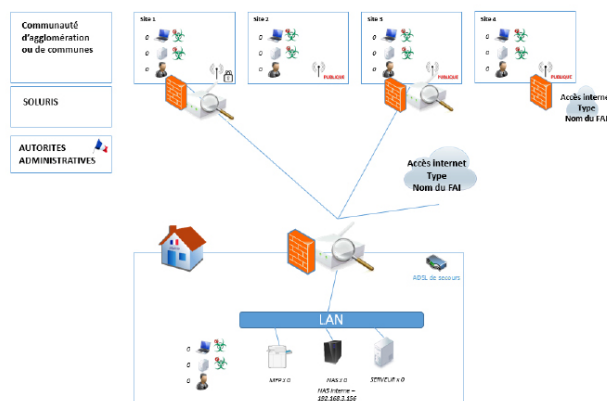
Un schéma mis à jour annuellement.

5. Quand ?

Planifier du temps pour réaliser ou mettre à jour ce schéma annuellement. Cette action peut prendre du temps selon la quantité d'actifs et selon la quantité d'équipements.

Livrable de l'action terminée :

Inventaire des différents réseaux sur chaque bâtiment où vous identifiez les éléments importants (NAS ou équipements de sauvegardes, poste maître) et les éléments de sécurité (VPN, pare-feu, antivirus) et date de la dernière mise à jour.



Description étape par étape pour la mise en œuvre :

1. Ouvrez logiciel de présentation.
2. Reprenez la fiche Plan Informatique_N2 puis positionnez sur le document les icônes représentant les différents équipements de votre système informatique recensés au travers de la fiche Plan informatique_N1 puis rajoutez les éléments de sécurité.
3. Vous devez faire apparaître les liens entre ces équipements et vous pouvez y représenter les réseaux que vous aurez au préalable identifiés (réseau Wi-Fi public, réseau isolé pour les copieurs).
4. Renseignez les adresses IP publiques, une demande auprès de l'exploitant pourra être nécessaire.
5. Conservez ce document en lieu sûr sur un répertoire réseau à accès restreint et sauvegardez-le.
6. Imprimer la dernière version à jour afin d'avoir le plan disponible même en cas d'indisponibilité du réseau.
7. Mettez-le régulièrement à jour.

Pour aller plus loin :

ANSSI :

- [Cartographie du SI](#)
- [Guide d'hygiène informatique](#)

Pour obtenir un accompagnement afin de réaliser un audit SILENE, contactez votre délégué régional ANSSI.